



# BRIEF

2016 - 2017



## Présentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur a pour principale mission de consolider et développer l'économie des Alpes-Maritimes dans l'intérêt des 74 000 entreprises et commerces. La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur est une organisation atypique : elle est à la fois un établissement public sous tutelle de l'Etat, une entité démocratique gérée par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs et une entreprise de services qui propose des activités très variées.

Elle est forte de 430 collaborateurs répartis sur une dizaine de sites couvrant la totalité du territoire. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur est en lien avec tous les principaux acteurs économiques (syndicats professionnels, clubs d'entreprises, associations, réseaux d'entreprises, zones d'activités, collectivités locales et régionales,...) pour créer des effets de levier permettant d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité de la Côte d'Azur. C'est aussi un opérateur avec la gestion de quatre ports (Villefranche-sur-mer, Nice, Golf Juan et Cannes), six écoles (ISN, ICSINB, IFA INB, IFA, IFAERO et IFPS) et un parc d'activité logistique.

## Les Services proposés

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur propose une multitude de services pour accompagner la création, le développement et la transmission des entreprises.

Ses services s'inscrivent dans une double logique :

- comment aider les entreprises dans une logique à court terme ?

via la mise en réseau, l'organisation d'événements, l'envoi d'informations qualifiées, la valorisation des entreprises, un accompagnement personnalisé ...

- comment créer les meilleures conditions d'un développement économique harmonieux dans une logique à moyen et long terme ?

via la structuration et l'animation des filières de demain, les propositions pour les grands projets d'infrastructures de transport, les plans locaux d'urbanisme ...

## La Communication actuelle

La Chambre de Commerce et d'Industrie a une double communication : une communication institutionnelle permettant de relayer les avis et positions des élus face aux grands dossiers d'aménagement du territoire et une communication destinée à présenter les offres de services ainsi que nos produits pour les entreprises.

## La Demande de l'annonceur

Vous devez imaginer le plan de communication de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur pour promouvoir la destination Côte d'Azur et faire que les touristes comme les locaux consomment les produits et les activités de la Côte d'Azur.

Cette campagne « Je consomme Côte d'Azur » a été initiée lors des inondations du 3 octobre 2015. Il s'agit de relancer un nouveau plan de communication suite aux attentats du 14 juillet qui se veut plus décalé et original.

### Contact Annonceur :

Eric BARRAT, Responsable Communication et Médias Groupe CCI  
Michelle DABENNE, Chargée de Communication CCI  
Michelle.DABBENE@cote-azur.cci.fr  
www.cote-azur.cci.fr

### Les Dossiers doivent parvenir avant le 9 Mars 2017 à l'adresse suivante :

Pôle d'enseignement supérieur du Parc Impérial  
Concours des Com'Olympiades  
2, avenue Paul Arène  
06000 Nice

### Contact Comité organisateur :

Michelle BLANES : 06 35 15 50 37  
Audrey CARRIE : 06 45 06 37 85  
Amélia SELMANE : 06 69 50 35 70

contact@com-olympiades.com

## Les Cibles visées

Les touristes du monde entier et les habitants de la Côte d'Azur.

## Les Contraintes

Budget : 30 000 €

Pour le concours, il est expressément demandé aux concurrents de ne pas créer réellement de sites internet ou d'écrans sur un média social. Les frais d'agence ne doivent pas être pris en compte dans le dossier de recommandations. Le logo est imposé par la charte graphique du Groupe Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur.

### Attention : tous les dossiers non conformes ou reçus hors délai seront éliminés d'office.

Le dossier de recommandations doit :

- Etre anonyme (sans indication de nom d'étudiant ou d'établissement).
- Comporter le numéro d'inscription attribué par le comité organisateur.
- Etre au format A4 (les annexes sur des supports différents tels que le carton plume seront refusées).
- Comporter un maximum de 10 pages (hors sommaire et maquettes annexées).

